Ecole Normale J-Cartier Montréal

DEUXIÈME ANNEE—NUMERO 90

LE CANADA

VENDREDI, 12 MARS 1880

Rédacteur en chef
JOSEPH TASSÉ

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne

Un an, payable d'avance.....$4.00 — Six mois, payable d'avance.....$2.00
Payable dans le cours de l'année.....5.00 — Payable à la fin du semestre.....2.50

Edition Hebdomadaire

Un an, $1.00, invariablement payable d'avance.

BUREAUX—No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.

Administrateur
C. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

1879—Arrangements d'hiver—1879.

MALLES.	Fermée. A.M.	Fermée. P.M.	Délivrée. P.M.	Délivrée. A.M.	Délivrée. P.M.
Est.—Montréal, Québec, etc.	10 00	1 00	3 00	8 00	3 00
Provinces Maritimes	- -	1 00	....	....	3 00
Ouest.—Kingston, Toronto, etc.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
K.-U., viâ Ogdensburg	10 00	1 00	8 00	....	7 00
Partie Ouest des E.-U.	10 00	....	8 00	8 00	7 00
Cité de New-York	10 00	....	8 00	....	4 40
Kemptville, etc.	10 00	1 00	....	8 00	4 40
Manotick	10 00	....	....	....	4 40
North Gower, Kars	....	1 00	....	....	4 40
Metcalfe, Russell, etc.	10 00	....	....	....	4 40
Pembroke, Renfrew	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Ashton, St-ville, Huntley	9 50	....	....	....	2 00
Perth, Smith's Falls, etc.	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Sand Point, Arnprior	9 50	....	3 50	8 00	2 00
Bristol, Clarendon	9 50	....	....	....	2 00
Bell's Corners, Richmond	....	2 00	....	10 30	....
Hull	6 00	....	5 00	P.M. 12 00	5 00
	10 00	....	....	2 00	7 30
Aylmer, Eardley, etc.	10 00	....	5 00	2 00	7 30
Bas de la rivière Ottawa, par ch. de fer.	8 00	....	....	....	3 00
Gatineau	6 00	....	....	A.M. 8 00	6 00
New Edinburgh	9 45	....	5 30	10 30	7 30
Billings' Bridge	11 30	....	....	....	2 10
Malle Anglaise, viâ N.-Y., les Lundi et Mardi	....	....	8 00	....	....
Malle Anglaise, viâ Halifax, le jeudi	....	....	12 00	....	....
Malle Anglaise, sac supplémentaire	....	....	1 45	....	....

Toutes lettres enregistrées doivent être mises à la poste une demi-heure d'avance.

Bureau ouvert depuis 8 h. A.M., jusqu'à 8 h. P.M. Pour ce qui regarde la Banque d'Epargnes du Bureau ou les Mandats sur la Poste, c'est depuis 9 heures A.M., jusqu'à 4 heures P.M., chaque jour.

G. P. BAKER,
Maître de Poste.

Ottawa, 24 Nov. 1879

Chemin de Fer Intercolonial,

ARRANGEMENTS D'HIVER.

COMMENÇANT LE 17 NOV. 1879.

Il y a, tous les jours, des trains express, à parcours total, pour les voyageurs, (les Dimanches exceptés), aux heures suivantes:

Partant de la Pointe-Lévis	8.15	A.M.
" " Rivière-du-Loup	1.40	P.M.
Arrivant à Trois Pistoles	2.41	"
" Rimouski	4.25	"
" Campbellton	9.15	"
" Dalhousie	9.55	"
" Bathurst	12.00	A.M.
" Newcastle	1.42	"
" Moncton	5.00	"
" Saint-Jean	9.25	"
" Halifax	1.40	P.M.

Les trains de Saint-Jean à Halifax restent à Moncton chaque dimanche.

Les trains qui partent de Halifax, 1.14 p.m. et de Saint-Jean à 5.05 p.m., le samedi, restent à Campbellton le dimanche.

Pour renseignements relatifs aux prix de passage, billets, tarif du fret, heures de départ, etc., s'adresser au

CAPT. McCUAIG,
Rue Sparks, Ottawa.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef.

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR les POGNONS ET AUTRES

MEDECINES CELEBRES POUR LES

Chevaux

AGENT A OTTAWA:—C. STRATTON.

Coins des rues Dalhousie et Saint-Patrick.

AVIS.—Les médecines ci-dessus, célèbres dans tout le Canada pour leur efficacité, ne se trouvent que chez M. C. STRATTON. Je mets donc le public en garde contre les contrefaçons.

T. ALEXANDER.

Ottawa, 7 nov., 1879.

Chemin de fer Q. M. O. et O.

DIVISION OUEST.

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa.

LE et après LUNDI, 12 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit:

	Train de Malle.	Train Express
Quitte Aylmer	8.15 a.m.	3.35 p.m.
Quitte à Hull	9.20 a.m.	4.20 p.m.
Arrive à Hochelaga	1.50 p.m.	8.50 p.m.
Quitte Hochelaga	9.30 a.m.	4.30 p.m.
Arrive à Hull	2.00 p.m.	9.00 p.m.
Arrive à Aylmer	2.35 p.m.	9.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passager.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'administration générale, 13 Place-d'Armes, ou au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. SCOTT,
Surintendant général,
Division Ouest.

C. A. STARK,
Agent général du fret et des passagers.
CHAS. DESJARDINS,
Agent général.

LE CHEMIN DE FER

St. Laurent et Ottawa.

LE et après MARDI, le 28 OCTOBRE 1879, les trains voyageront comme suit:

Laissant Ottawa:	Arrivant à Ottawa:
Pour l'Est, l'Ouest et le Sud à 11.00 a.m.	De l'Est et de l'Ouest à 6.20 a.m.
Pour l'Est, à 2.15 p.m.	De l'Est et du Sud à 3.55 p.m
Pour l'Est et l'Ouest à 10.30 p.m.	De l'Ouest à 6.30 p.m. De l'Est à 6.00 a.m.

Les billets donnent droit à des chars salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évitent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chars à Prescott.

Un char Sofa sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Watertown, d'Ogdensburgh et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, à Ogdensburgh, venant de et retournant à New York, Boston et tous les points du Sud et de l'Est.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie, à Ottawa, des appartements dans les chars à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Watertown allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa.

THOMAS REYNOLDS,
Directeur Gérant, Ottawa.

Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie.,

Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,
CHAMBRE VICTORIA,
Vis-à-vis le bureau des Brevets,
OTTAWA, ONT.

B. P.—Boîte 68.

PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVES ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

L. DELORME,
Greffier de l'Ass. Lég.

Québec, 16 Février 1880.

NOYER NOIR SOLIDE

J'espère sans contredit posséder actuellement l'assortiment le plus élégant et le plus complet de mobiliers de chambre à coucher en noyer noir, de tous les patrons et de tous les prix. Ne manquez pas d'examiner ces marchandises chez

J. ERRATT

Magasin de Meubles du Palais,
24 Rue Rideau.

CELEBRES

Biere et Porter

DE

DAWES & Cie.

LACHINE.

Fournis comme à l'ordinaire en futailles et en bouteilles, au bureau,

184, RUE DU CANAL,

Vis-à-vis le magasin de gros de C. T. Bate & Cie.

☞ *Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.*

J. POCKLINGTON,
Gérant.

Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLARD.

CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

Bureau de santé: *En arrière de l'Hôtel-de-Ville.*

—Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE.

F. X. MICHAUD,

LIBRAIRE.

Livres d'histoire, de prières, d'école,

ROMANS INTERESSANTS.

Objets de piete, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD,

RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espece et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et a des PRIX TRES MODERES.

Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD,
482, Rue SUSSEX,
OTTAWA.

6 septembre 1879. 1an.

Alex. Mortimer.

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

IMPRIMERIE.

O. V. GREENDD,

Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER
194, 196 et 198 Rue SPARKS.

Ottawa, 22 juillet 1879. 1an

Merveilleuse invention.

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Breveté le 16 juillet 1879.

TEMPS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons ou batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et papiers d'affaires, et coûtent respectivement $2.50, $5, $7, et $9.

J. M. JACOB, Breveté.
457 rue Saint-Paul, Montréal.

EN VENTE CHEZ

James Hope et Cie

AGENTS A OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879. 1an.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR,

No. 255½ RUE WELLINGTON,

VIS-A-VIS

L'Hotel "Royal Exchange."

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Déc. 1879, 1 an

R. C. W. MacCUAIG,

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an.

J. Brewer,

ENCANTEUR

143 RUE SPARKS 143.

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

P. LARMONTH,

Comptable et agent général

Syndic officiel pour le comté de Carleton et la cité d'Ottawa.

AGENT POUR

La compagnie d'assurance contre le feu "Western."
La compagnie d'assurance "Québec."
La compagnie d'assurance "Lancashire."
La compagnie d'assurance "Standard Life."
La ligne de steamers "Anchor."

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa.

Ottawa, 18 août 1879. 1a.

T. RAJOTTE,

Syndic Officiel

Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau:—64 rue Wellington, Ottawa

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

DEMENAGEMENT.

F. DUHAMEL

désire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B," ci-devant occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes

DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaissant de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879. 1an

Chapeaux du Printemps.

TOUTES SORTES DE

CHAPEAUX DU PRINTEMPS

REÇUES TOUS LES JOURS,

CHEZ

GEORGE SIMMS,
585 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FEUTRE.

Ottawa, 1er avril 1879. 1an

Wm HOWE.

293, RUE CUMBERLAND.

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de

Tapisseries et de decors.

Peinture, huile, vitres, mastics, vernis, etc.
Ottawa, 22 octobre, 1879. 1a

GIBIER ET POISSON.

ON trouvera toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPOINTE.

Ottawa, 26 Déc. 1879.

ASSURANCE CONTRE LE FEU,

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

ROYALE D'ANGLETERRE

ACTIF, $19,000,000.

Le soussigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA

Compagnie Canadienne "Trust and Loan,"

Argent à prêter sur PROPRIÉTÉS FONCIÈRES en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario.

En toutes sommes voulues.

☞ Hypothèques achetées.

T. M. CLARK,
Agent.

Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON.

Ottawa, 28 mars 1879. 1an.

LA COMPAGNIE

DE PRÊT DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON,

CANADA.

W. HENDRIE, - - - - - - Président.
W. H. GLASSCO, - - - - Vice-Président.

DIRECTEURS:

Edward Brown, John Eastwood,
J. M Lottridge, Chas. M. Counsell,
R. A. Lucas, James Sampson,
Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Fonciers à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilége de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHEQUES ACHETES.

On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à

ALEX. MACADAMS,
Gérant.

R. C. W. MacCUAIG,

Estimateur et agent général d'assurance et de billets.

No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel.

On a besoin d'Evaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879. 1an

James Mitchell et Cie.

Prennent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siége d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, McKEAN ET CIE., pour la confection en gros de biscuits et pâtisseries, 66 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettront sur un pied de concurrence avantageuse avec les premières maisons de la Puissance, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE.,
146 Rue Bank, et 66 Rue York.

Ottawa, 27 janvier 1879. 1an.

AGENT, LISEZ CECI.

NOUS paierons à des agents $100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. *Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons.* Echantillons gratis. Adresse

SHERMAN ET CIE., Marshall, Mich

A VENDRE OU A LOUER

FOUR DE BOULANGER

De 1ère classe

Avec plusieurs maisons d'habitation, cours et écuries, situé dans la Cité de Hull.

S'adresser à

FRANÇOIS BRAZEAU,
Plâtrier, 32 rue Kent, Hull.

AVIS

Est par le présent donné que demande a été faite sous l'autorité de la section 16, chap. 34 des Statuts Refondus, pour prolonger au-delà de la limite de temps pour laquelle elles ont été accordées, les lettres patentes portant la date du vingt-troisième jour d'août 1866, accordées à John Lamb pour une nouvelle turbine améliorée.

Ottawa, 23 février 1180.

MARCHANDISES SÈCHES

AU

Magasin Populaire

DE

A. D. RICHARD,

COIN DES RUES DE

L'EGLISE ET CUMBERLAND,

OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

PROTECTION

A

L'ARCADE.

LE moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"*Arcade*" et la meilleure manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE"

Tweed Canadien Pure Laine 50cts.
do do do 75 "
do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achèteront à

L'Arcade

(Autrefois Hunton.)

94 et 96, RUE SPARKS,
EUG. DUPUIS

Ottawa, 26 Déc. 1878.

EUGENE ROBITAILLE

HORLOGER ET BIJOUTIER

PRATIQUE.

Fait aussi les

OUVRAGES EN CHEVEUX.

Dorures et plaqués de toutes sortes,

AU PLUS BAS PRIX.

45, RUE RIDEAU, Block Egleson.

Ottawa, 11 sept. 1879. 1an

FEUILLETON

39

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT

DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR

AUGUSTE SNIEDERS.

(*Suite.*)

Elle savait pourtant bien que Laurent avait déjà sauté sur le rempart par la fenêtre; mais elle voulait lui donner le temps de fuir. Elle avait d'ailleurs un secret dans sa maison, un secret qui devait rester ignoré de la populace. En effet, là-haut, dans la chambrette de l'étage s'était réfugié, depuis quelques jours, un homme sur la personne duquel le fanatisme sectaire aurait volontiers assouvi sa haine, s'il avait su quelles fonctions il remplissait. C'était le curé de la communauté catholique, sévèrement interdite par la loi en Zélande.

Des pierres furent lancées; des bâtons meurtriers s'abaissèrent; les couteaux et les poignards brillèrent entre les mains des assaillants: la populace devait avoir du sang.

Et le sang coula!

La pauvre femme, poussant un cri terrible, s'affaissa, atteinte à la tête d'une lourde pierre ou d'un coup de gourdin. Le peuple ameuté foula la malheureuse Marthe sous les pieds et les sabots, et se rua comme un flot furieux à l'intérieur; mais aussitôt on le vit reculer en proie à une subite panique, et les premiers envahisseurs tournèrent les talons comme s'ils avaient entrevu Satan en personne.

Deux coups de feu, tirés de l'intérieur, produisirent un effet magique. On eût dit que l'habitation craquait et sautait en l'air. La flamme, jaillissant dans l'obscurité, fit ressembler, pour un instant, la porte et la fenêtre aux deux yeux d'un monstre menaçant.

Sur le seuil évacué, parut la longue et forte stature d'un homme; c'était Laurent qui, entêtendant du rempart le tumulte qui grossissait et supposant sa mère en danger, était revenu sur ses pas était rentré par la fenêtre, trop tard, hélas!

Pendant que la foule prenait la fuite, Laurent souleva pieusement sa mère; le sang coulait à flots de la tête, affreusement piétinée et mutilée.

Oubliant sa sécurité personnelle, le corsaire porta la vénérable femme à l'intérieur et l'étendit doucement sur le lit.

—Ma mère! ma mère! soupirait-il en gémissant et en déposant un baiser sur ce visage ensanglanté. Ma mère, votre Laurent vous appelle!

La veuve ne répondit plus.

Tout à coup des rayons de lumière se projetèrent dans la chambrette: la lampe en fer-blanc brûlait. Aux côtés de Laurent se tenait un vieillard, vêtu comme un ouvrier, mais aux traits si fins et si distingués, aux cheveux d'un blanc de neige si beau, que, certainement, l'habit ne correspondait pas à la condition de celui qui le portait. Ses mains tremblaient et sa voix était profondément émue.

—Vous ici, monsieur le curé!.... exclama Laurent.

—Silence! mon fils! silence! Soignons votre mère!

Le prêtre s'approcha avec la lumière et, voyant l'affreuse mare de sang, il s'écria en pleurant:

—Pauvre Marthe! ils l'ont tuée!

—Morte! répondit Laurent d'une voix lamentable. Oh! je me vengerai! je me vengerai jusqu'au sang!

—Calmez-vous, mon fils, calmez-vous! Que pouvez-vous seul contre cette multitude sauvage qui, en revenant, sera grossie de plusieurs milliers d'individus?

—Est-ce que ma mère est morte?

—Hélas! oui! Pauvre martyre, sainte femme, ange d'amour et de foi, méconnue et dédaignée par ceux qui n'étaient pas des nôtres, mais parmi ceux-ci grande et vénérée comme une figure des premiers jours du christianisme. Marthe! noble, sainte Marthe!

Le vieillard sanglotait et se couvrait la figure des deux mains en priant. Après un instant de silence, il reprit:

—Et maintenant, Laurent,—car je vous reconnais bien et j'ai entendu toute la conversation que vous avez eue avec votre mère,—maintenant, partez! La populace revient et elle assouvirait sa vengeance sur vous et vous ferait arrêter. Allez! je vous prie!

—Mais vous, monsieur?

—Soyez sans inquiétude. Il y en peu ou point qui me connaissent, quoique j'ai erré pendant des années dans les environs. Je passerai pour un étranger qui passant par hasard devant la maison, a ramassé la morte!

—Mais le corps de ma mère? reprit Laurent en pleurant.

—J'en aurai soin!

—Ils le profaneront et le mutileront encore plus!

—Non, le courage des lâches s'est refroidi maintenant qu'ils ont vu du sang.

—Je reste! Il n'y a pas à dire, mon père, je reste!

—Vous avez tort, mon fils. Vous ne pouvez plus rien faire ici. Allez! Eloignez-vous, revenez plus tard. Partez! je vous l'ordonne!

La racaille exaspérée revenait à la charge; le vacarme se rapprochait de plus en plus.

Laurent s'inclina sur le cadavre de sa mère; il appliqua ses lèvres sur cette figure mutilée et but, pour ainsi dire, le sang de sa mère morte. Cet homme qui avait été mêlé à tant de tueries, qui aurait passé sans sourciller devant des monceaux de cadavres, dont le pied, pendant le combat, avaient glissé si souvent dans des mares rougies,—cet homme était là pâle d'émotion, et des larmes brûlantes s'échappaient de cet œil viril qui avait si peu pleuré de sa vie.

—Encore un baiser,—encore un—encore un, et alors il s'élança par la porte, qu'il laissa ouverte et disparut sur le rempart au moment où l'écoutète et ses sergents s'arrêtaient devant la maison. La foule suivait le magistrat et s'arrêta, haletante de curiosité, à une vingtaine de pas.

On espérait voir emmener le redoutable pirate chargé de chaînes; mais la scène rapide l'éclair, dont on avait été témoin l'instant d'auparavant, avait suffi pour donner à Laurent De Graaff un caractère encore plus diabolique et pour augmenter l'intérêt qu'il inspirait.

Le curé avait eu raison; l'effervescence populaire était calmée; la vue du sang avait frappé les coquins de terreur; les coupables instigateurs n'étaient plus là ni ceux qui avaient brisé la tête à la veuve et l'avaient piétinée.

L'homme à la chevelure blonde atteignit la barque sans être reconnu; la nuit était venue. Il se laissa tomber avec découragement sur le banc; les rameurs donnèrent une vigoureuse impulsion à la petite barque qui fendit l'onde avec légèreté pour disparaître bientôt dans les canaux extérieurs.

A une lieue de distance de la ville, dans la chambre d'une auberge située le long de la route, nous retrouvons le téméraire étranger, cette fois en compagnie de sa femme, Anna Dieu-le-Veut, en costume de voyage

Quoiqu'elles fussent seules dans l'appartement, les deux personnes causaient à voix basse et en espagnol, probablement pour ne pas dévoiler leurs secrets à des oreilles indiscrètes.

Sur leur visage se lisait un profond découragement; chez Laurent surtout, il ne restait plus rien de la hardiesse et de la témérité d'autrefois, de ce calme que l'on remarquait en lui au milieu même des plus grands dangers et que sa femme avait toujours admiré. Il était brisé sous le poids de la douleur; même la perspective de son avenir qui était aussi brillant que l'aurore d'un jour d'été, ne pouvait lui remonter le moral.

—Dieu m'a puni, dit-il, parce que je l'avais oubliée si longtemps; il a imprimé son image en lettres de sang dans ma mémoire. Pauvre femme! si humblement grande! si sainte dans sa simplicité!

(*A suivre*).

Vendredi, 12 Mars 1880

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE.
LES DÉPENSES DU SÉNAT.
ECHOS DU JOUR.
CHAMBRE DES COMMUNES.
PLAISIR ET CHARITÉ.
LES CANADIENS-FRANÇAIS.
COMMUNICATION.
SERVICE TELEGRAPHIQUE.
LES MEURTRES DE LUCAN.
COURRIER DE HULL.
CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—ANNA DIEU-LE-VEUT : *Auguste Snieders.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

MM. Ogilvie et autres ont présenté une requête pour obtenir le pouvoir de construire un chemin de fer à partir d'un point déterminé sur le chemin du Nord, à ou près de Hull ou Aylmer, jusqu'à un certain endroit dans le comté de Pontiac où l'on pourrait traverser facilement, la rivière de l'Outaouais ensuite pénétrer dans la province d'Ontario, près de Pembrooke, et se rallier au Canada Central. Si le chemin du Nord était poussé aussi loin que possible à travers le vaste comté de Pontiac, il ne contribuerait pas peu au développement du commerce et de la colonisation dans cette importante partie de la province de Québec.

∴

Au nombre des droits additionnels proposés par le gouvernement se trouve un impôt de 10 cents par tonne sur le charbon bitumineux, ce qui porte cet impôt à 60 cents. Cette augmentation de droit a pour but de favoriser l'exploitation de la houille de la Nouvelle-Ecosse et d'en activer l'exportation jusqu'aux confins d'Ontario. Le ministre des finances a déclaré que, si les arrangements que l'on a voulu conclure l'an dernier avec le Grand Tronc, avaient réussi, de grandes quantités de houille auraient été transportées de certaines parties de la Nouvelle Ecosse à Toronto : commerce qui n'a pu se faire cependant que sur une échelle restreinte.

Il ne manque pas de députés qui adopteraient avec plaisir un impôt de 75 cents, si l'on admettait en franchise le charbon anthracite qui ne se trouve pas dans le pays et qu'il nous faut importer de la Pennsylvanie.

∴

Le gouvernement veut évidemment étendre la circulation des espèces et du papier-monnaie dans ce pays. Nous avons déjà dit qu'il se proposait d'émettre des billets jusqu'à concurrence de vingt millions de piastres, c'est-à-dire huit millions de plus qu'il n'a actuellement de billets en circulation, (c'est par erreur que nous avons dit *dix*). Eh bien, le ministre des finances vient de déclarer que le gouvernement prend les mesures nécessaires pour mettre en circulation $150,000 en espèces. Cette émission se divisera en pièces de dix, quinze et vingt cinq centins, et servira de menue monnaie.

Cette plus grande somme de numéraire en circulation sera favorablement accueillie du public, car le manque de menue monnaie était tel dans certaines parties du pays qu'il fallait se servir de timbres-poste pour le change. On dit que ce besoin se fait particulièrement sentir dans la région du Nord-Ouest.

∴

"Le ministre des finances a félicité le pays"—a dit sir Richard Cartwright dans son discours sur le budget—"de ce que les importations étaient considérablement réduites ; mais je pense qu'il faudrait plutôt l'en plaindre. Les économistes qui font autorité—a-t-il ajouté—s'accordent à dire que lorsqu'un pays exporte plus qu'il n'importe, il est doublement endetté à d'autres nations. Une théorie aussi vraie n'est pas de nature à nous fournir un sujet de félicitations."

Cette déclaration a été accueillie au milieu d'éclats de rires ironiques, et cela n'est pas étonnant. Que les libre échangistes se moquent autant qu'ils le voudront de la théorie de la balance du commerce, il est impossible qu'un jeune pays, placé dans les conditions où se trouve le nôtre, et qui importe plus qu'il n'exporte, donne ainsi une preuve incontestable de sa prospérité, puisqu'il doit payer de son or presque tout cet excédant d'importations. Autant vaudrait dire qu'un particulier qui achète plus qu'il ne vend doit necessairement être riche : beaucoup croiront et avec raison, dans la plupart des cas, qu'il marche rapidement à la ruine. Tous les ans, durant l'administration Mackenzie, l'excédant des importations sur les exportations s'est chiffré par plusieurs millions de piastres. A ce compte, nous devions nous enrichir d'une façon prodigieuse. N'est-il pas vrai plutôt que nous nous appauvrissions graduellement d'une façon alarmante ?

Si sir Richard Cartwright croit regagner la confiance publique par des théories aussi creuses et aussi insoutenables, il peut être sûr de voir ajourner indéfiniment le jour où il lui sera loisible d'entasser déficit sur déficit, comme cela est arrivé lors qu'il présidait à l'administration de nos finances, pour le plus grand malheur du pays.

LES DÉPENSES DU SÉNAT

M. Mills a fait l'autre jour au sujet du Sénat une motion qui commence à faire parler d'elle. On sait que le député de Bothwell n'est pas tendre pour la chambre haute et qu'il ne manque jamais l'occasion d'en parler d'une façon désagréable. Il se plaint que les dépenses du Sénat sont comparativement énormes ; qu'elles ne sont pas contrôlées par le gouvernement comme celles de la Chambre des communes, tandis que la Chambre des lords d'Angleterre est sujette au contrôle du cabinet comme tout autre service de l'Etat, et que ses comptes n'ont pas été apurés depuis plusieurs années, lorsqu'il serait désirable qu'ils fussent revisés par l'auditeur général. C'est pourquoi il demande qu'il soit mis devant la chambre un état complet des frais d'administration du Sénat.

Comme l'on s'y attendait, plusieurs membres du Sénat n'ont pas manqué de relever le gant et de riposter vivement au député de Bothwell. C'est sir Alexander Campbell qui s'est plus particulièrement chargé de cette tâche : il ne sera pas sans intérêt de donner une analyse succincte de son discours.

Sir Alexander Campbell a affirmé que les faits allégués par M. Mills manquent d'exactitude sous plusieurs rapports. D'abord, M. Mills a déclaré que depuis 1869 les dépenses de la Chambre des lords sont soumises à la même surveillance que celles d'un autre département de l'Etat. Cela n'est pas tout à fait exact. Bien que depuis 1869 les dépenses de la Chambre des lords aient été soumises à l'auditeur-général, la manière de procéder n'est pas la même que lorsqu'il s'agit des autres départements de l'Etat. C'est ce que M. Gladstone a établi bien clairement dans le cours d'une discussion à ce sujet. Nous trouvons son discours dans le *Hansard* de 1870, page 383. Il s'agissait d'un item de £34,023, qui devait compléter la somme votée pour les bureaux de la Chambre des lords et à ce sujet quelques remarques furent faites par rapport à l'échelle des salaires accordés aux fonctionnaires publics. Voici les propres paroles de M. Gladstone :

> Il est de mon devoir d'appuyer la déclaration faite par le secrétaire de la trésorerie, car cette question est d'une nature toute particulière. On ne doit pas supposer que la Trésorerie doive exercer le même contrôle sur les dépenses de la Chambre des lords que sur toutes les autres dépenses. Suivant l'ancienne pratique, la Chambre des lords déterminait ses propres dépenses ; mais cette chambre, cedant à un sentiment qui l'honore beaucoup, a renoncé à ce privilége et a consenti à ce que la dépense soit établie par un crédit annuel. Dans ces circonstances il ne serait pas convenable que la Trésorerie exerçât le même contrôle sur cette dépense qu'elle exerce de droit sur toutes les autres dépenses ordinaires.

Sir Alexander a ajouté que la seconde erreur commise par M. Mills est d'avoir dit que le comité de l'économie interne de la chambre exerçait sur les dépenses de ce corps un contrôle plus efficace, que le comité des contingents chargé de ce soin au Sénat. Il est d'avis, au contraire, que le contrôle de ce dernier comité s'exerce tout aussi bien que celui de la Chambre des communes. La troisième erreur dans laquelle M. Mills est tombé, a été d'affirmer que les dépenses de la chambre haute sont entièrement sous son propre contrôle et que ses comptes n'ont pas été apurés depuis de longues années. Dans le premier cas, s'il a voulu dire que les dépenses n'ont pas subi l'examen du comité des contingents de cette chambre, il se trompe. S'il a voulu dire, en second lieu, que les comptes du Sénat n'ont pas été apurés par l'auditeur-général il fait également erreur. Sur la demande qui fut faite par l'auditeur d'apurer les comptes de cette branche du parlement, le greffier reçut ordre de lui soumettre, non un état détaillé, mais une liste de tous les chèques payés de temps en temps aux membres et aux employés du Sénat. Il était d'habitude de placer au crédit du greffier une très forte somme, dont il disposait en temps opportun, mais aujourd'hui cette coutume est changée. Il n'a qu'un montant limité à sa disposition et il est obligé d'en rendre compte tous les mois.

Sir Alexander Campbell a terminé son discours en alléguant que les remarques de M. Mills, tendant à dire que les membres du Sénat semblent vouloir cacher le véritable état de leurs dépenses, sont injustes et qu'il sera toujours heureux de fournir les renseignements demandés. Cependant il désire que le mode de procéder soit le même que celui indiqué par M. Gladstone.

L'honorable M. Dickey s'est exprimé dans le même sens ainsi que l'honorable M Scott, chef de l'opposition. Ce dernier a approuvé hautement l'attitude prise par sir Alexander Campbell. "Il m'a toujours semblé—a affirmé M Scott—que l'on avait des préventions contre le Sénat et que l'on était sous l'impression que ses membres voulaient dissimuler autant que possible, la manière dont les dépenses y étaient conduites. Ayant toujours fait partie du comité des contingents, je crois que les comptes sont vérifiées avec autant d'exactitude et de sévérité que ceux de l'autre branche de la législature. Je crois aussi qu'il serait très impoli tique de vouloir cacher les dépenses du Sénat, car elles peuvent certainement soutenir un examen, et nous n'avons aucun intérêt à empêcher le public de connaître tout ce qui a rapport à l'administration de cette chambre."

Après le discours de M. Scott, le débat a été ajourné à lundi afin de permettre aux membres du Sénat de pouvoir étudier à fond l'importante question soulevée par le député de Bothwell au sujet du fonctionnement de cette chambre.

ECHOS DU JOUR

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille est arrivé hier soir en cette ville ; il est l'hôte de l'honorable M. Langevin.

Les honorables MM. Norquay, Brown et McMicken, membres du gouvernement de Manitoba, sont au Russell House.

La chambre n'a pas siégé hier soir. Aussi un grand nombre de députés ont pu assister à la magnifique soirée musicale et dramatique que l'on a donnée à Rideau Hall.

Un rapport distribué hier, indique la quantité et la valeur des grains importés en entrepôt dans chaque port du Canada, du 15 mars au 30 décembre inclusivement. Le tableau suivant donne les chiffres principaux :

	Minots.	Valeur.
Orge	880	1,080
Seigle	770	462
Maïs	4,426,832	2,126,316
Avoine	139,011	37,664
Blé	7,069,759	7,415,523

Nous croyons devoir faire connaître l'indult *ad decennium*, en date du 26 janvier 1879, par lequel N. S. P. le pape Léon XIII a jugé à propos de régler, l'abstinence et l'usage de la viande pendant le carême dans ce diocèse.

Suivant la teneur de cet indulte, on doit pendant ce temps, faire maigre : 1o tous les mercredis et tous les vendredis ; 2o le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint. Le même indult permet l'usage de la viande tous les dimanches du carême, ainsi que les lundis, mardis, jeudis et même les samedis, exceptés les samedis plus haut mentionnés ; mais dans ces derniers jours, ceux qui sont tenus au jeûne ne peuvent manger de la viande qu'à un seul repas. Durant le carême, aux jours où le gras est permis, il est défendu de faire usage de poisson et de viande au même repas.

CHAMBRE DES COMMUNES

L'orateur prend son siége à trois heures.

Après les affaires de routine,

M. Langevin présente le second rapport du comité des chemins de fer, canaux et télégraphes.

M. White (Renfrew) présente un bill pour constituer la compagnie du chemin de fer de Pontiac et de la jonction du Pacifique.

M. McCarthy présente un bill devant avoir pour effet d'accorder des pouvoirs plus étendus à la compagnie du cable direct des Etats-Unis.

En réponse à M. Rochester,

Sir Leonard Tilley dit que le gouvernement avait obtenu de la compagnie de garantie du Canada, un état indiquant le chiffre du capital souscrit, le nombre et le chiffre des actions, respectivement, le percentage payé, le nombre de polices émises, et le nombre de réclamations non payées sur des polices émises par la compagnie, et le montont des polices que possède le gouvernement comme cautionnements de fonctionnaires publics.

En réponse à M. Casgrain,

Sir Charles Tupper dit que le gouvernement ne se propose pas de faire de la station d'Elgin, dans le comté de l'Islet, une station temporaire.

En réponse à M. Caron, demandant si c'est l'intention du gouvernement d'autoriser un effectif plus considérable de la milice active à prendre part aux exercices militaires cette année, et si la durée de ces exercices annuels sera prolongée plus qu'à l'ordinaire,

M. Masson répond que 20,000 hommes de la milice seront appelés à faire 12 jours d'exercice.

En réponse à M. Caron demandant si le gouvernement se propose de faire la revue de tous les corps de milice qui pourront être réunis à Québec pour célébrer la fête de la Reine, le 24 mai prochain, et de payer à tous ceux d'entre eux qui pourront y prendre part leur solde et leurs frais de déplacement, comme cela a été pratiqué en 1878 et 1879,

M. Masson répond dans l'affirmative.

En réponse à sir Albert Smith,

Sir Charles Tupper dit que le gouvernement ne pouvait pas, dans le cours de la présente session, pourvoir à la construction d'une voie ferrée pour relier la ligne de l'Intercolonial au cap Tourmente, et aussi pour relier le cap Traverse au chemin de fer de l'ile du Prince-Edouard.

La chambre se forme en comité sur le bill amendant de nouveau l'acte concernant la procédure dans les causes criminelles, ainsi que certaines autres matières relatives à la loi criminelle.

Le bill est rapporté avec amendement.

M. Girouard fait motion pour la seconde lecture du bill concernant les agents de change et l'agiotage.

Un certain nombre de bourses, légalement constituées, font des affaires au Canada, et les membre de ces corporations spéculent beaucoup sur les valeurs. Le résultat de leurs opérations est très nuisible au pays. Il est évident que les cotes fixées par ces courtiers sont généralement fausses Par exemple en 1872, époque d'*inflation*, les directeurs de la banque de Montréal cotaient les actions à 150 et les courtiers à 270. La banque de Toronto était à la même époque, cotée 140 par ses directeurs et 192 par les courtiers ; il en était de même pour la banque des Marchands, la banque Consolidée et la banque d'Ontario.

Le bill se propose de contrôler les actes des courtiers. Il demande que tous les courtiers soient reconnus par la chambre de commerce, qu'ils tiennent un régistre de leurs transactions et qu'ils ne soient intéressés dans aucun contrat. De plus, les courtiers ne pourront pas toucher double commission, et dans une poursuite civile, ils seront tenus de répondre à toutes les questions qui pourront leur être posées.

Le bill est rapporté avec amendements.

Le bill abrogeant la clause 2 de l'acte amendant l'acte de juridiction maritime, 1877 est lu une seconde fois

La chambre s'ajourne à 55.5 hrs.

PLAISIR ET CHARITÉ

Au public d'Ottawa.

I.

On va donner une soirée
Pour les pauvres ; ah ! j'en suis sûr,
Vous viendrez tous, car, cette année,
Pour les pauvres l'hiver est dur.
J'ai déjà pu voir le programme,
Il est, ma foi ! fort attrayant.
Vous viendrez donc, ma bonne dame ;
On fait le bien en s'amusant.

II.

On va donner une soirée :
Musiciens, chanteurs favoris
Seront tous là, troupe animée
Et joyeuse de vos amis.
Dans la pièce, également belle,
On parle " amour " discrètement.
Vous viendrez donc, mademoiselle :
Votre amoureux sera content !

III.

A la plus belle des soirées,
Moi, très-humble, je chanterai.
Les noirs chagrins et les années
M'ont fait triste, hélas ! c'est trop vrai !
Mais, qui sait ? Je pourrais reprendre
Un peu de ma vieille gaîté ?
Mes vieux amis, venez m'entendre,
Ne fût-ce que par charité !

E. BLAIN SAINT-AUBIN.

Ottawa, le 11 mars, 1880.

LES CANADIENS-FRANÇAIS

(Traduit du *Liverpool Catholic World.*)

Un reporteur américain en quête de nouvelles, s'avisa, il y a quelque temps de faire une excursion au Canada, pour voir quelles gens étaient les Canadiens-français. Comme il les savait catholiques jusqu'à la moëlle, il s'attendait à trouver une population arriérée, primitive, peu éclairée, étrangère aux progrès modernes, en un mot, dépourvue de cet esprit d'initiative et de " go ahead " qui caractérise si éminemment ceux des " yankees " qui ont secoué le joug de l'Eglise. Notre reporteur n'éprouva que du désappointement.

Le Canadien-français est paisible, hospitalier, poli, laborieux et doué d'un esprit d'entreprise très remarquable.

Les instruments aratoires dont se servent les Canadiens ne sont pas les plus perfectionnés qui existent—les " yankees " qui aiment leurs aises sont plus avancés qu'eux sous ce rapport—mais ce sont des hommes vigoureux, que le travail ardu n'effraie point.

Avant tout c'est un peuple religieux.

Chez eux vous voyez partout des croix. Ils prient Dieu et le remercient constamment de ses dons.

Quoique les familles soient bien plus nombreuses que nos familles, en Europe, tous les enfants reçoivent une éducation pratique.

Ces enfants, en outre, sont d'un respect et d'une piété filiale que l'on rencontre rarement dans les pays protestants et que l'on ne trouve qu'à l'état de phénomène aux Etats-Unis.

En somme, les Normands du Canada valent mieux que leurs cousins demeurés en deçà de l'Atlantique. La cause de ceci est qu'à l'époque où la Normandie envoyait ses enfants en Amérique, il y avait encore de la religion en France. Ces émigrés qui comptent aujourd'hui au-delà d'un million d'âmes, ont conservé leur religion catholique comme un précieux patrimoine, tandis que leurs frères de Normandie ont en partie répudié la leur comme incompatible avec le progrès moderne.

Nous n'hésitons pas à dire que les Canadiens français ont choisi la meilleure part.

COMMUNICATION

L'émigration au Manitoba.

M. le Rédacteur.

Considérant votre journal comme un des nombaeux amis du mouvement d'émigration vers le Manitoba, je viens vous demander une place dans vos colonnes pour faire à vos lecteurs quelques remarques sur la colonisation et donner encore des renseignements à ceux qui se disposent à aller, dans quelques jours, grossir notre petite population canadienne-française dans le grand Nord-Ouest.

Je commencerai par les renseignements qui regardent le voyage et le transport.

Il y a quelques jours, je publiais une adrese à mes compatriotes de la province de Québec, les invitant à venir prendre leur part dans nos belles terres, et je m'attachais à donner les renseignements que je croyais nécessaires. Mais certaines fautes d'impression et des règlements postérieurs concernant les tarifs des chemins de fer, m'obligent aujourd'hui à revenir sur quelques points.

Je crois devoir publier ces lignes pour répondre, par le moyen des journaux, aux nombreuses questions qui me sont adressées.

1o Qu'il soit bien compris qu'un émigrant qui arrive à Manitoba a le droit, pourvu qu'il ait atteint 18 ans, de prendre comme *homestead* un quart de section, c'est à dire 160 arpents de terre pour dix piastres, (je dis $10 pour les 160 arpents, et non $10 l'arpent, comme il a été imprimé ce qui serait ridicule), pourvu que la terre ne soit pas déjà légalement occupée, ou qu'elle ne soit pas réservée par le gouvernement, ce dont il est bon de s'assurer avant tout.

2o Comme les chevaux sont beaucoup plus chers à Manitoba qu'ici, il y a un certain nombre d'émigrants qui voudraient emmener avec eux un ou deux bons chevaux. Nous conseillons à ces colons de s'entendre entre eux afin de pouvoir retenir un *char* où ils pourront loger au moins 16 chevaux. Le prix d'un char est de $240, ce qui fait $15 pour le prix du passage d'un cheval. Si vous voulez retenir spécialement le passage d'un cheval seul, cela coûtera $52.60. Le prix du transport diminuera, il est vrai, en proportion du nombre de chevaux que vous emmènerez, mais il vaut beaucoup mieux louer un char, d'autant plus qu'on peut le remplir avec du bagage, si on n'a pas assez de chevaux pour l'occuper. Un des passagers est employé comme gardien de ce char, et il a son passage gratis.

3o Comme on l'a déjà dit, le passage de Montréal au Manitoba est de $20 pour tout adulte au dessus de 12 ans, avec le droit en sus au transport de 150 livres.

Les enfants au dessous de 5 ans ne payent pas. Ceux qui sont entre 5 et 12 ans paient moitié prix, c'est-à dire $14.50 avec 75 livres de bagages gratis.

Pour ce qui est du bagage *extra*, on paiera $4.35 par cent livres, si on le met à bord du train des passagers, mais si on expédie ce bagage par le train du fret, ce qui est un peu plus lent, on ne paiera que $2.63 par cent livres.

4o Les émigrants qui s'entendront entre eux pour partir le même jour et par le même train, auront l'avantage d'avoir un ou des chars spéciaux pour eux, pourvu qu'ils ne soient pas moins de 50 pour un char

De nouveau nous rappelons à nos émigrants qu'il y aura un départ pour Manitoba, organisé par l'agent des Etats-Unis, M. Charles Lalime, qui viendra à Montréal avec son détachement, le 13 avril au matin, pour repartir le même jour à 10 hrs a. m., avec les émigrants de la province de Québec qui voudront se joindre à leurs frères. De plus, il y aura un autre départ, le 30 mars courant, le soir, de Montréal aussi, pour ceux qui sont déjà prêts à partir. Ce détachement sera conduit par deux braves citoyens de Saint-Lin, qui ont visité Manitoba. Aujourd'hui, avec leurs nombreuses familles, ils retournent s'établir dans ce pays, qu'ils ne cessent de vanter à cause des avantages qu'il offre à l'agriculteur laborieux et intelligent.

M. le rédacteur, permettez-moi de profiter de cette occasion, pour dire encore une fois à nos concitoyens des villes et de la campagne qui prétendent aller faire fortune aux Etats Unis, qu'ils se trompent grandement et qu'ils font une grande faute en agissant ainsi, tandis qu'avec des minimes moyens pécuniaires ils pourraient, dans le Nord Ouest, se créer un avenir bien plus heureux que celui qui les attend sur la terre étrangère. Avec du travail, de la bonne volonté et de la persévérance, en peu d'années ils auront établi leurs enfants autour d'eux.

Je regrette de dire que sur toutes nos lignes de chemins de fer de la province de Québec, il y a des agents voyageurs Canadiens français, envoyés par des sociétés américaines, et qu'ils s'efforcent de recruter des ouvriers pour le service de leurs maîtres. Que des étrangers essayent ainsi de gagner leur vie, cela s'explique encore, mais que les Canadiens-français se livrent à un pareil métier, je ne puis le comprendre.

A. LACOMBE, O. M. I.

—Les nombreux amis de M. Marshall Wood apprendront avec regret que la maladie dont il est atteint depuis longtemps, ne lui permet pas de repartir immédiatement pour l'Angleterre. Il demeurera encore un mois à Ottawa.

DERNIERES REDUCTIONS

On accordera tout la semaine sur les fourrures les réductions suivantes. Toutes les fourrures restant en magasin samedi, seront empaquetées jusqu'à la saison prochaine.

Loup-marin	12½ pour cent
Mouton de perse	15 "
Martre	15 "
Loutre	15 "
Castor	15 "
Astrakan	15 "
Robes	20 "

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

L'EDITION ROYALE

DES

CHANSONS DE LA FRANCE

(Paroles françaises et anglaises)

ACCOMPAGNEMENT POUR PIANO

Très bien relié en drap bleu et or.—Prix $1.50 en brochure, prix $1.00.

SOMMAIRE :

Où voulez-vous aller — L'ange-gardien — Quand tu chantes—La première feuille—L'étranger—Cantique de Noël—Sérénade—Chanson de Fortunio—O Richard ! O mon Roi !—La valse des adieux — Le pont des soupirs—Rendez-moi ma patrie—La madone—Le lac—Adieu, belle France—Les hirondelles—Une fleur pour réponse—Le Toréador—Le soleil de ma Bretagne—Ta voix—La fauvette du canton— Non, monseigneur—Oui, monseigneur—Si vous me regrettez—Les cheveux blonds—Si loin !—Le départ du marinier—Mon âme à Dieu, mon cœur à toi—Espère—David chantant devant Saül—Bonheur caché—La réponse du bon Dieu—Ave Maria—Le carillon du verre — L'avril est là—Brunette—Le petit mousse noir—La bénédiction d'un père—La bouquetière des fiancés—Huit ans — Les fleurs animées — Quand de la nuit—Veux-tu mon nom ? —La jardinière du roi—Laissez-moi l'aimer—Je suis Lazzarone—Medjé—Mourir pour la patrie—La parisienne—Le chant du départ—Toujours seul ! ou le " Masque de fer " — La fête du ciel—Pauvre fleur ! pauvre femme !—Le départ des hirondelles—Sisea l'Albanaise—Sous l'ormeau—La Marseillaise—La Zingara—Partant pour la Syrie—Pierre l'hermite.

A vendre seulement par

R. MORGAN,
28, rue de la Fabrique.
Agent de gros pour l'Editeur.

Québec, 20 janvier 1880.

NOUVEAUX

CHAPEAUX!

10 CAISSES DE CHAPEAUX

Anglais,

Français

ET

Anglais

Venant d'être reçus

CHEZ

H. L. COTE,

128 Rue Rideau

HOTEL MONTREAL

TENU PAR

MICH. COAILLIER alias NAVION

COIN DES RUES

Wellington et Bridge, Hull

Brandies et cigares de premier choix, et table de première classe Chevaux et voitures de toutes sortes à volonté.

Les personnes qui visitent Hull en touristes ou pour affaires, feront bien de descendre à cet hôtel, où elles trouveront tout le confort désirable.

19 février 1880.

SERVICE A THÉ

EN

PORCELAINE,

(44 morceaux)

$5.00

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

100

Canaris Chanteurs

CHEZ

ESMONDES

DIFFERENTES NOUVEAUTÉS

Viennent d'arriver

AU MAGASIN DE

STITT ET CIE

Fichus de dentelle,
Mouchoirs de poche de dentelle,
Cravates de dentelle,
Fichus de soie.

Dentelles,

chez STITT et Cie

Point de Vénise,
Vieux Point de Languedoc,
Point d'Argentille,
Dentelle de Honiton,
Dentelle Maltaise.

Gants de kid

Gants de kid, nuances lumière,
2, 4, 6 et 8 boutons, meilleure qualitée

Bas de soie

Bas de soie pâle, lavande, crême, cardinal, aussi en noir.

Mousseline d'Inde

Mousseline d'Inde, nuances lumière

Soie Brocatelle

En crême, bleu pâle, rose, blanc, etc.

Marchandises Nouvelles

Nouvelles Grenadines,
Nouveau cachemire,
Nouvelle frange de soie,
Nouvelles broderies.

VENANT D'ETRE OUVERT

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks,

L'OPINION PUBLIQUE

La collection complète de l'*Opinion Publique*, non reliée, est en vente à ce bureau.

Prix.....$30.00

Nouvel Atelier

Photographique

140 Rue Sparks,

(autrefois JARVIS)

12 PHOTOGRAPHIES pour $1

DORION et DELORME

Propriétaires

Ottawa, 3 déc., 1879.

EDUCATION

CLASSE PRIVEE DU JOUR ET DU SOIR

Pour les Jeunes Gens

La tenue des Livres, l'Arithmétique, la Calligraphie, la correspondance Commerciale et la Grammaire sont enseignées en Anglais et en Français par un professeur compétant.

Le Latin et le Piano sont extra.

On recevra un certain nombre de pensionnaires.

Pour plus d'informations, s'adresser au professeur, à sa résidence, No. 19 rue Murray

J.-B. LEFEBVRE, Professeur

DEMENAGEMENT

Kearns & Ryan

Déménageront leur magasin, 49 et 51 rue Rideau, au

BLOCK HUNTON,

RUE SPARKS,

Vers le 15 Mars prochain

GRANDE VENTE

à réductions considérables dans tous les départements, à partir de

Lundi, 2 Février 1880

KEARNS & RYAN.

(Voir notre circulaire.)

SERVICE TELEGRAPHIQUE

CANADA

Empoisonnement—La glace—Le colonel McDonald.

Montréal, 11—Un triste cas d'empoisonnement par imprudence vient de se produire au village Saint Gabriel, à quelques verges de la maison de M. Campbell, qui a été empoisonné accidentellement il n'y a que quelques jours.

M. Henry Garvey, mécanicien très honorablement connu, avait deux de ses enfants malades des fièvres intermittentes et de la bronchite ; de plus la fièvre était accompagnée d'une inflammation des paupières. Le Dr Rogers, le médecin de la famille, ordonna différents remèdes et un collyre pour les yeux dans lequel se trouvait de l'atropine, un alcali volatil qui renferme un des principes les plus actifs de la belladone. Par une erreur fatale la mère fit boire une cuillerée du collyre à son plus jeune enfant, croyant lui administrer un remède adoucissant pour sa toux, et la pauvre petite créature mourut quelques instants après. L'enfant était âgé de treize mois.

M. le coroner a tenu une enquête ; verdict a été rendu conformément aux faits.

Kingston, 11—Le froid violent de ces jours derniers a reformé la glace dans le port, aussi les petits vapeurs, faisant le service des localités environnantes ont été obligés de discontinuer leurs voyages.

Winnipeg, 11—Le colonel McDonald, agent des Sauvages, qu'on croyait avoir péri dans une tempête de neige, est arrivé, hier, au Portage Laprairie. Des détachements de la police à cheval le cherchaient dans toutes les directions.

ETATS-UNIS.

Chicago, 11—Il y a eu, ce matin, à Englewood, une collision sur le chemin de fer de Chicago, Rock Island et Pacific, entre un train express et un convoi de marchandises. Jacob Seiber, serre-frein, a reçu des blessures dangereuses, et son fils, qui l'accompagnait, a été tué sur le coup.

Bransford, Ind., 11—Un incendie a éclaté, ce matin, dans la manufacture de lin de Letman, Rosenthal et Cie. Les ateliers ont été entièrement détruits, et dix personnes ont péri dans les flammes. On ignore entièrement la cause de l'incendie.

Welmington, Del., 11—Les employés du chemin de fer de Delaware et Dorchester se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire. Le trafic est suspendu sur la ligne.

Albany, 11—L'assemblée a adopté une résolution favorable à l'amélioration des canaux conduisant au lac Supérieur.

Augusta, Georgie, 11—Les écuries de louage de M. Murray, et les hangars de MM. May et Cie., contenant 150 voitures, ont été la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à $32,000.

New-York, 11—Charles S. Parnell partira cet après-midi par le *Baltic*, du White Star Line. Il a reçu aujourd'hui grand nombre de députation de sociétés irlandaises.

EUROPE

Paris, 11—La petite vérole continue ses ravages ; le conseil municipal a pris des mesures pour arrêter la contagion.

Londres, 11 — Le vapeur *Othello* qui était parti le 8 de Hull pour New York, a fait relâche à Plymouth, afin de réparer les avaries qu'il éprouvées dans une violente tempête.

Paris, 11—Il y a une recrudescence d'activité dans le commerce de la soirie et des rubans ; grand nombre de commandes sont expédiées pour l'Angleterre et des Etats-Unis.

Paris, 11—Les bureaux des différents groupes de la gauche se sont assemblés hier et ont résolu de ne pas accepter autre chose que l'adoption entière de l'article 7 de la loi Ferry. La gauche doit faire une interpellation à ce sujet au gouvernement.

Saint-Pétersbourg, 11—La *Gazette Officielle* publie en tête d'une colonne l'entrefilet suivant : "Le prince Orloff, ambassadeur russe, n'était pas présent à la réception du ministre français des affaires étrangères."

Londres, 11—Un correspondant de Saint-Pétersbourg dit que les autorités entretiennent de vives alarmes sur la sûreté de la Banque de l'Etat. Les précautions les plus minutieuses ont été prises et le poste des gardiens a reçu du renfort. Toutes les personnes entrant à la banque ou en sortant, sont obligées de répondre aux questions qui leur sont posées par la police.

Paris, 11—Un correspondant annonce que la nouvelle de la résignation de M. Ferry est entièrement dénuée de fondement.

Rome, 11—Hier, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Mazzini, les patriotes sont allés déposer des fleurs sur son tombeau. Il y a eu une démoustration bruyante qui a donné lieu à plusieurs arrestations.

Paris, 11—M. Chantiam, banquier du Mans et M. Bonnieux, banquier de Caen, ont pris la fuite. Ils laissent tous les deux un passif considérable.

LES MEURTRES DE LUCAN

Comme on a pu s'en rendre compte depuis l'ouverture des enquêtes, les témoins sont paralysés par la terreur que leur inspire le comité de vigilance. On dit par exemple que Martin Hogan, qui pourrait fournir à la justice des renseignements de nature à amener l'arrestation des principaux coupables, a préféré s'enfuir que de donner son témoignage.

On affirme aussi qu'un autre témoin du nom de James Keefe, frappé des conséquences que pourrait avoir une révélation, s'est empressé de prendre la fuite.

Il faut espérer que malgré la mauvaise volonté des témoins, la justice pourra réunir assez de preuves pour amener l'arrestation des coupables de ce forfait unique en notre pays.

COURRIER DE HULL

—M. Hector McLean a été réélu par acclamation, préfet du comté d'Ottawa, mercredi dernier.

—Ludger Latour a, hier, été condamné à $2.50 d'amende et $1.00 de frais, pour avoir insulté les personnes qui revenaient de la prière, mardi soir.

—L'assemblée du conseil de ville, tenue hier soir, a été ajournée à lundi soir, à sept heures, faute de quorum. Son honneur le maire et MM. les échevins Rochon, d'Orsonnens et Graham seuls s'y étaient rendus.

—Le Révd John Syvret a fait joindre en une seule pièce deux des logements du bâtiment en pierre, connu sous le nom de "Bloc Poulin," sur la rue Principale, pour en faire un temple méthodiste.

—Un attentat diabolique a été commis, lundi dernier, à quelques verges de la barrière de péage, sur le chemin de Chelsea, sur une dame d'Ironsides qui retournait chez elle, dans l'après-midi. Le monstre qui s'est rendu coupable de cet acte est un habitant d'Ottawa, qui n'en est pas à ses premiers exploits ; il est bien connu de la police qui est sur ses traces.

—Une nombreuse députation des voituriers de Hull, s'était rendue hier soir, à l'hotel de ville, dans la prévision qu'il y aurait assemblée du conseil municipal et dans le but de faire à ce corps certaines représentations au sujet de l'octroi des licences nécessaires, puis soumettre certaines propositions relativement aux cochers de place d'Ottawa, qui sollicitent des licences de la municipalité de cette ville.

CONSEIL DU COMTÉ D'OTTAWA

L'assemblée trimestrielle de ce conseil s'est ouverte mercredi matin, dans la salle de l'hôtel de ville de Hull.

Etaient présents : le préfet McLean, d'Eardly, et les conseillers A. Carle, Bouchette ; M. Lavell, Saint-Malachy ; J. A. Bichler, Mulgrave et Derry ; M. Welsh, Hull-Ouest ; J. Ellard, Wright ; A. Bourgeau, Aylmer ; J. O'Hagan, Templeton-Est ; J. B. O. Saint-Julien, Sainte-Angélique ; B. Hincks ; — Shaver, Northfield ; J. O'Neil, Buckingham ; J. McLaren, village de Buckinghom ; W. D. Leslie, Masham ; E. S. Chêné, Hartwell et Suffolk ; J. B. Charron, Bonsecour ; E. Quesnel, Saint-André Avellin ; D. Desjardins, Ripon ; J. A. Gameron, Lochaber ; L. Fortin, Montebello ; J. S. Stassardt, Pointe Gatineau ; M Joanisse, L'Ange Gardien ; L. Couillard, Wells, Blake et McGill ; Wm McKay Wright, Hull Sud ; le maire Leduc, de Hull.

M. le préfet McLean fut réélu unanimement et après avoir prêté le serment d'office, il présente un état de compte du fonds seigneurial dont il avait la gestion. Le 12 mars dernier il avait en caisse $53 en argent, plus un chèque de $2,243.36 sur la banque d'Ottawa, ce qui formait un total de $2,296·36. Dans le cours de l'année il a dépensé $1,040, ce qui laisse à la banque, au crédit du comté une somme de $1.323 portant intérêt intérêt depuis le mois de juin dernier.

Les conseillers Ellard et J. A. Cameron sont nommés délégués du comté pour l'année courante ; MM. H. Cates et Côté sont élus auditeurs.

Sur motion du conseiller Ellard, une somme de $100 est votée au préfet pour l'indemniser des dépenses qu'il a faites durant l'année.

Le rapport du comité nommé pour examiner tous les documents relatifs à l'établissement et à l'entretien de chemins entre le canton de Templeton et le village de la Pointe à Gatineau, est lu et reçu.

Le recensement de Hartwell et Suffolk est présenté. En voici le résultat : Suffolk, 750 habitants ; Hartwell, 478.

Lecture est faite d'une pétition des habitants du township de Suffolk, demandant à être détachés d'Hartwell et à être constitués en municipalité séparée.

Cette pétition est renvoyée à la prochaine séance, ainsi que la considération du rapport du surintendant Maxwell sur les chemins et les ponts du canton de Durham.

Il est adopté une résolution demandant de l'aide au gouvernement pour construire un pont sur la Gatineau et une autre relative aux amendements qu'il serait à propos de faire à la clause 37 du code municipal.

Le conseiller Ellard donne avis qu'à la prochaine assemblée du conseil il présentera une motion demandant que le comté d'Ottawa soit divisé en trois parties.

Le conseil s'ajourne ensuite.

A TRAVERS OTTAWA

—Le courrier anglais, transmis par la ligne canadienne, a été distribué ce matin au bureau de poste.

—Le 16, mardi, aura lieu l'opéra comique "Le Farfadet" Le plan de la salle est chez Nordheimer, où on peut retenir des siéges réservés.

—M. Thos. Carney, maire d'Emerson, Manitoba, qui était malade depuis quelques jours à l'hôtel Russell, est en pleine convalescence.

—M. W. W. Adamson, secrétaire de la compagnie du "Northern Railway," est actuellement au Windsor House."

M. Jamss McLaren, de Buckingham, a vendu hier 900,000 pieds de bois à une maison de New-York, qui seront expédiés dès l'ouverture de la navigation.

—Mme. Scott Siddons a acheté chez M. Marks, bijoutier, une bague enrichie d'un fort beau diamant. Cette petite fantaisie lui a coûté la modique somme de $300.

—Il y a actuellement 742 maisons vacantes dans les différents quartiers d'Ottawa. Il y a quelques années il aurait été bien difficile de trouver, à cette époque de la saison, une seule maison libre.

—Edith Lavigne, une pauvre idiote qui vagabonde depuis l'automne dernier dans les rues de la ville, a été traduite hier matin devant la magistrat de police, qui l'a envoyée en prison pour la soumettre à l'examen des médecins.

—On a retrouvé le cheval qui a été volé la semaine dernière chez Mme Wm Barton, de Vankleek Hill. Il a été reconnu dans le voisinage du Grand Chantier, canton de Howkesbury-Est, par M. P. Kelly, qui s'est empressé de le rendre à son propriétaire.

—Le montant total des sommes recueillies dans les différentes églises du diocèse d'Ottawa, pour soulager les irlandais malheureux, s'élève à $3,071.31. Les contributions des différentes églises de la ville ont été de $485.15. Ce beau résultat fait le plus grand honneur à la générosité des fidèles de ce diocèse.

—Dans l'après-midi de mercredi, deux chevaux attelés à un traîneau de cultivateur ont pris le mors aux dents, rue Dalhousie. Plusieurs personnes essayèrent d'arrêter l'attelage mais sans pouvoir y réussir, et finalement le traîneau ayant heurté un poteau de gaz, les chevaux s'abattirent. Quand on les releva, on constata qu'ils n'avaient reçu aucune blessure.

—Voici les statistiques du bureau de police pour le mois dernier : nombre de causes, 105 ; les condamnations au nombre de 53 se répartissent ainsi : ivresse et perturbation de l'ordre, 25 ; voies de fait, 7 ; vols avec effraction, 3 ; aliénation mentale, 2 ; dommages à la propriété, 2 ; insultes, 2 ; ventes de liqueurs en quantité moindre que trois demiards, 2 ; vagabondage, 1 ; larcin, 1 ; prostitution, 4 ; contravention aux réglements municipaux, 4. Le total des amendes imposé s'est élevé à $333. Sept personnes ont été renvoyées pour leur procès aux prochaines assises.

PETITE GAZETTE

—Pour la toux, le rhume et les maladies du foie, prenez les *Trochiques Bronchites de Brown*, dont l'efficacité est bien établie par une expérience de plusieurs années.

Le grand remède pour les dérangements d'estomac, même le choléra, c'est le *Panacée de famille de Brown*. Prenez le d'après les instruction imprimées, toutes les fois que votre estomac est dérangé.

La bile, les vents, l'indigestion, sont guéris par les pilules du Dr Harvey, le seul remède pour la bile, l'indigestion, les maux de tête, l'engorgement du foie, les étourdissements, les spasmes, les affections nerveuses et la débilité générale. Le seul remède sûr, ce sont les pilules du Dr Harvey.

—Nous croyons sincèrement que la mère qui néglige de faire prendre le sirop calmant Mme Winslow, à son enfant malade, prive le cher petit du seul remède capable de lui procurer le repos et la santé Il n'est pas une seule mère qui s'en soit jamais servie qui ne vous dise que ce remède régularise les intestins et procure le repos et la santé à l'enfant.

—La mauvaise haleine, provient souvent de vers qui infestent le système humain. Inutile d'envoyer quérir le médecin ou vous servir d'aucun des antidotes connus, mais achetez une boîte du *Vermifuge confit de Brown*, ou Pastilles pour les vers, mangez-les, chassez de votre corps les vers qui le corrompent et votre bonne haleine reviendra bientôt.

A Vendre ou à Louer

Cette magnifique maison double en brique, couverte en ferblanc, contenant onze appartements, avec privés et chambre de bain, No. 635 rue Saint-Patrice. Superbe terrain de villa de 100 pieds de front sur 160 pieds de longueur, borné en arrière par la rivière Rideau. Grandes écuries et hangars. Pour être veudue ou louée à bien bon marché.

Au-si, diverses autres pr priétés dans différentes parties de la ville.

Pour les conditions, s'adresser à

J. L. OLIVIER,
Secrét.-Trés de la société de Construction Canadienne, rue York.

Otta a, 26 février, 1880.

100

Pardessus

ET

Ulsters

POUR LES

OUVRIERS de CHANTIERS

CHEZ

C. GAGNÉ ET Cie

277, RUE WELLINGTON

1880 NOUVEAUTES 1880

VENANT D'ETRE REÇU, UN ASSORTIMENT CONSIDERABE DE

Draps de l'ouest de l'Angleterre,

ET DE DRAPS FRANÇAIS,

TWEEDS FRANCAIS ET ECOSSAIS,

Tweeds Canadiens, etc

☞ On sollicite respectueusement la visite et le patronage du public.

P. C. AUCLAIR,

Ottawa, 10 février 1880. *133 Rue Sparks*

$12,000

GRANDE

Loterie de l'Opera

OTTAWA

COMMENCANT

Lundi, 29 mars 1880

Une somme de **douze mille dollars** sera distribuée comme suit :

1	grand lot	principal,		$2,000
2	do	do	$1,000	2,000
1	do	do		500
1	do	do		250
10	do	do	100	1,000
10	do	do	50	500
125	do	do	20	2,500
200	do	do	10	2,000
250	do	do	5	1,250
600	lots			$12,000

Billets - - - - $5

On peut se procurer des billets, ainsi que des programmes contenant tous les détails relatifs au TIRAGE DE LA LOTERIE, en s'adressant à M. P. A. Charbonneau, chez M. P. C. Auclair, rue Sparks.

☞ **Prenez vos billets d'avance**

F. CLEMOW, président.
W. H. LEWIS, secrétaire.
JAS. BREWER, gérant.

Ottawa, 3 mars 1880.

EN VENTE

LES

Canadiens de l'Ouest

PAR

JOSEPH TASSÉ.

2e EDITION.

Deux volumes in 8o de 400 pages chacun.

Edition ordinaire..... $2.00
Edition illustrée de 21 portraits..... $3.00

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIES : Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Réaume, Jos ph Rolette, Jacques Porlier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee,—Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa,—Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provençal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perrault.

SECOND VOLUME.

BIOGRAPHIES : Vital Guérin—fondateur de Saint-Paul, Minnesota,—Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri,—Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard — fondateur de Galveston, Texas.—Jean Baptiste Beaubien—l'un des fondateurs de Chicago — Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRocque, Pierre Falcon, Louis Riel.

EDITION ILLUSTRÉE.

PORTRAITS de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis-Vital Baugy, L. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRocque, Louis Riel. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT le Tombeau de Dubuque, Saint-Boniface (Manitoba), Chicago en 1830, et une caravane attaquée par des Sauvages.

On peut se procurer cet ouvrage en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Ottawa.

Ottawa, 28 juin 1879.

IMPRIMERIE

DU

CANADA

L'administration du *CANADA* possède un matériel d'imprimerie très étendu, qui lui permet d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que

Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers,

Factums,

Têtes de Comptes,

Circulaires,

Programmes,

Affiches,

Lettres Funéraires,

Cartes de Visite

et d'Affaires, etc.,

Le tout exécuté avec soin, élégance et promptitude.

L'administration se chargera également des ouvrages de luxe, tels que

Livres,

Brochures,

Lettres de Faire-Part,

Chèques, etc., etc.,

Imprimés en Or, Bronze, Argent, et diverses autres couleurs,

A des prix très modérés

Elle expédie dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, franc de port, tous les ouvrages qui lui sont confiés, aussitôt qu'ils sont imprimés.

S'adresser à l'imprimerie du

CANADA,

Angle des rues Sussex et Murray

OTTAWA

On sollicite le patronage des hommes d'affaires et du public en général.

SAINE LOGIQUE :

Ne laissez jamais l'herbe pousser sous vos pieds lorsque vous avez décidé de faire un trade

LA GRANDE PANIQUE A PRIS FIN !

Durant les prochains deux mois aura lieu la

Grande Vente d'Egan !!

POUR EPUISER LE STOCK,

LA VENTE COMMENCERA IMMEDIATEMENT L'INVENTAIRE

SUIVANT

JEUDI, le 26 du courant

Et ne durera que 60 jours seulement

N'oubliez pas l'endroit

E. O'EGAN et Cie.,

537 et 539 rue Sussex,

Enseigne des deux Pavillons de Couleur

Pour les détails voir les petites affiches.

P. BASKERVILLE ET FRERES

Epiceries, Vins, Liqueurs et Provisions

A DES PRIX QUI NE PEUVENT PAS ETRE SURPASSÉS.

Les importations considérables que nous faisons sont une preuve suffisante pour assurer nos clients que nous pouvons leur donner une bonne valeur pour leur argent

MARCHANDISES SUPERIEURES

EN

Cotons gris,

Cotons blancs

ET

Toile écrue,

CHEZ

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

Vente sans reserve, pour argent comptant

La vitrine de votre voisin

Tout le monde doit aller voir la vitrine de M. BOYDEN et les belles marchandises qui y sont exposées, et au nombre desquelles on peut admirer des tables de jeu de fantaisie, des chaises de luxe, des étagères, des mobiliers de salon, et tout ce qu'on peut imaginer de plus élégant en fait de buffets de salle. Allez rue Sussex et examinez.

JOSEPH BOYDEN,

Variety Hall et Magasin de Meubles, 532 et 534, rue Sussex.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

DE PREMIÈRE CLASSE.

CARRE DU MARCHE, BASSE-VILLE. — 156 RUE SPARKS, HAUTE-VILLE.

MAISONS A LOUER

Une RÉSIDENCE en brique, contenant 10 appartements, avec remises et jardin, No. 152 rue Dalhousie ; loyer, $10 par mois.

Un MAGASIN et RÉSIDENCE, No 170 coin des rues Dalhousie et Water ; loyer, $12 par mois.

Pour plus ample information, s'adresser à Madame H. PINARD, 84 rue Water.

SAM'S HOTEL,

Rue York,

EN FACE DU MARCHE,

L'un des premiers Hotels d'Ottawa

BONNES CHAMBRES,

BONNE TABLE,

BONS VINS

Les personnes visitant Ottawa durant la session feront bien de rendre visite à cet hotel.

Ottawa, 5 février 1880.

ETAL C.

MARCHE BY.

Entrée sur la rue Clarence.

J. MARTEL, Proprietaire.

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques, les invite à venir lui rendre visite.

Il a constamment en main un assortiment complet de

VIANDES FRAICHES, SALÉES et FUMÉES.

J. MARTEL.

Ottawa, le 28 janvier. 1880.

Jos. SENECAL

ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES,

A toujours en mains un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs

MAGNIFIQUES CORBILLARDS

fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAL,
No. 261, rue Dalhousie.

Ottawa, 26 décembre 1878.

CHARCUTERIE FRANCAISE

SEULE MAISON A OTTAWA

L'on trouvera toujours un assortiment de

Viande préparée de première qualité

Et vendue à des prix modérés.

Dindes désossées, Volailles rôties, Langues pressées et marinées, Saucisse de Boulogne Lard salé, etc., etc.

A. COURCELLE,

Carré du marché By, Nos. 14 et 16.

Ottawa, 24 janvier 1880.

MARCHE D'OTTAWA.

Vendredi, 12.

VIANDE—Mouton par livre, 6c. à 7c.; Lard, par 100 livres, $5.75 à $6.25; Bœuf, par 100 livres pesant, $3.00 à $5.00; veau de 4 à 5c. la livre.

VOLAILLES, GIBIER—Volailles, par couple, 35c. à 40c; poulets, par couple, 20c. à 25c.; dindons, la pièce, 75c. à $1; oies, 40 à 45c; canards, par couple, 40c. à 45c.

LAITERIE—Beurre en tinette, par livre, 16c. à 20c.; beurre frais, par livre, 20c. à 21c.; beurre, salé par livre, 19c. à 20c.; fromage, par livre, 12c. à 15c.; œufs, par douzaine, 18c. à 20c

LÉGUMES—Pommes de terre, par poche, 55c. à 60c.; navets, par minot, 20 à 25; carottes, par baril, $1 80; panais, par minot, 35c à 40c.; oignons, par minot, 65c. a 75c

GRAINS—Blé de sarrasin, par minot, 35 à 40c.; avoine, par minot, 34c. à 35c.; maïs, par minot 60c. à 65c.; pois, par minot, 55c. à 60c.; fèves, par minot, 75c. à $1; orge, par minot, 45c. à 50c.; blé d'automne, par minot, $1.20; blé du printemps, par minot, $1.35.

FARINE—Extra double, par brl. $7; extra, par brl., $6.75; No. 1, par brl. $6.25; gruau, par brl., $4.50; farine de blé-d'inde, par brl. $2.75; blé broyé, par brl. $6.50, provende, par brl. 90c; bran, par 100 lbs. 60c.

DIVERS—Miel, par livre, 12 à 15c.; saindoux, par livre, 10c. à 12c; suif, 6c. à 7c; laine filée, 60 à 65c par lb; bas de laine, par paire, 25c à 30c.; foin, par tonne, $6 à $8.50; paille, par tonne $4.50 à $5.00;

Peaux, par 100 lbs. $6.50 à $7; peaux de veau, 10c. à 12c. la livre; peaux de moutons, de $1.50 à $1.00 chacune.

Bois, de $2.50 à $3 la charge.

MARCHES ETRANGERS.

New-York, 11

Coton, ferme 12 9/16
Farine de seigle, tranquille et sans changement.
Blé, de 1.43 à 1.47
Blé d'Inde, tranquille; No. 2, 61½ cts.
Seigle nominal et sans changement, à 90½c.
Avoine, tranquille et ferme, 47c.
Suif, tranquille et ferme, 00 à 00.
Orge, ferme, de 95 à 98c.
Lard, 11.97½.
Saindoux, 7.27½.

Chicago, 11

Farine tranquille et nominale, reçu 11,082 brls.
Blé, 1.25¾.
Blé No. 2, rouge, d'hiver 1.21½ à 1.22; No. 2, du Printemps 1.16⅝.
Blé-d'Inde, 38 comptant.
Avoine, 31¼
Lard nominal à $11.92½.
Saindoux 7.25.

Milwaukee, 11.

Blé, No 1, 1.23¾.

Londres, 11.

Consolidés, 98 3/16 comptant, 97½ sur compte, 4½, 110⅛, 5s 10⅝, Erié, 49½, do Préf. 00. Ill. Cent. 106.

Liverpool, 11.

Coton actif et plus ferme, Uplands, 7⅜, Orléans 7½.

	s.	d.		s.	d.
Fleur	10	3	à	13	6
Blé du Printemps	10	6	à	11	3
Rouge d'Hiver	11	2	à	11	10
Blanc d'Hiver	10	9	à	11	6
Trefle	11	4	à	11	10
Blé d'Inde	5	9½	à	5	10
Orge	5	3	à	0	0
Avoine	6	6	à	00	0
Pois	6	9	à	00	0
Porcs frais	60	0	à	00	0
Saindoux	40	6	à	00	0
Lard	57	0	à	00	0
Suif	36	6	à	00	0
Bœuf	79	0	à	00	00
Fromage	73	0	à	00	0

MARCHE EN GROS.

	Montréal, 11				
FARINE—Supérieure extra	6	10	à	6	15
Extra superfine	6	00	à	5	95
De goût	0	00	à	0	00
Extra du printemps	5	85	à	5	85
Superfine	5	45	à	5	55
Farine forte de boulangers	6	10	à	6	40
Fine	5	00	à	5	05
Moyenne	4	35	à	4	50
Recoupes	0	00	à	0	00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 livres	2	80	à	2	90
Farine en sac de la Cité (livrée)	3	15	à	3	20
Farine d'avoine	4	50	à	4	60

Farine de blé-d'inde, $2.90 à $3.00.
BLE—rouge et blanc d'hiver $1.40 à 1.45.
Blé No. 2, du printemps $1.39 à 1.40.
BLE-D'INDE—70c.
AVOINE 31 à 32c. par 32 livres,
ORGE—60 à 70c
POIS—77 à 78 par 66 lbs.
SEIGLE, 79 à 80c.
Lard, $16 50 à $17.00.
Saindoux, 10 à 11½.
Jambons, 11 à 12½.

BOURSE.

11 mars

VALEURS.	Montant des actions.	Vendeurs.	Acheteurs.
Banque de Montréal	$200	138½	138
Banque Ontario	40	72	71½
Banque de l'Am. B. du Nord	£50	..	..
Banque Consolidée	$50	..	55
Banque du Peuple	50	61	60
Banque Molson	50	80	77
Banque de Toronto	100	130	126
Banque Jacques-Cartier	25	..	56
Banque des Marchands	100	91½	91¼
Banque Eastern Townships	50	10.	99
Banque de Québec	100	99	..
Banque Nationale	100	..	..
Banque Union du Bas-Canada	100	..	..
Banque Canadienne de Commerce	50	118	117½
Banque Métropolitaine	100	..	116
Banque de la Puissance	50	..	101
Banque de Hamilton	100	..	..
Banque Maritime	10	00	00
Banque d'Echange	100	45	30
Banque Fédérale	..	..	101½
Banque Impériale	..	..	..
Cie de Télégraphe de Montréal	40	94	94
Cie de Télégraphe de la Puissance	40	61	60
Cie de Navigation du Richelieu	50	39	38
Chemin de fer de la Cité	40	85	80
Cie du Gaz	484	120	120
La Bourse	400	..	..
Crédit Foncier	50	..	..
Canada Engine Company	100	..	..
Quebec Fire Insurance Company	..	..	..
Assurance Royale Canadienne	..	..	..
Montreal Loan & Mort. Company	100	..	..
Cie Manufacturière de Coton	400	..	..
Cornwall Manufacturing Company	25	..	..
Warehousing Company	..	..	..
Valeurs de la Puissance	..	..	..
Bons de la Puissance	..	..	..
Déb. du gouvernement 6 p. c. stg.	..	..	..
Déb. du gouvernement 5 p. et.	..	..	..
Bons du Havre de Montréal	..	..	..
Bons de la Corporation de Mont	..	..	..
Bons de l'aqueduc de Montréal	100	..	..
Valeurs de Montreal 7 p. c.	100	..	..
Valeurs de Montréal 6 p. c.	100	..	..

PIANO A VENDRE

Un offre en vente un magnifique Piano droit acheté du shérif à très-bon marché et qui sera vendu aux mêmes conditions.

S'adresser à

A. D. RICHARD,
Marchand,

Coins des rues de l'Eglise et Cumberland.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES
JEUNES DEMOISELLES,

Congrégation de Notre-Dame,

RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

Le second semestre de cette Institution commence le 1er de Février. Le cours d'etudes est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidelité au réglement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à

SR. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.

Ottawa, 2 février 1880.

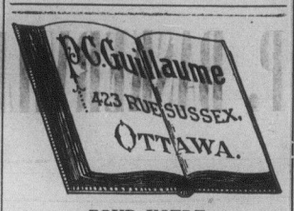

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau ET D'ECOLE,

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières, etc., etc.,

DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N. B.—Toujours en mains, toute sorte de Jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à *très bas prix.*

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier

FAISEUR DE

COUVERTURES EN FERBLANC ET FER GALVANISÉ

ET CONSERCUTEUR DE

FOURNAISES A AIR CHAUD,

Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblanc et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés, qui peut être certifié, et des certificats peuvent être montrés sur demande.

Un assortiment de Poêles à Cuisine, à Fourneaux et de Salons, des plus beaux et récents dessins. Aussi des Pompes à Bière et à Eau de toutes espèces. Ferblanterie, Huile de Charbou, Lampes, Tuyaux, en mains au plus bas prix

Ouvrages et réparations faites promptement et avec dextérité.

Ottawa, 1er janvier 1880.

J. P. MURPHY,

PLOMBIER.

Poseur de tuyaux de vapeur et de gaz,

POSEUR DE SONNETTES, etc.

151, RUE RIDEAU.

BAIGNOIRES en CUIVRE POLI, en FER GALVANISE, en ZINC, etc. CABINETS D'AISANCE, EVIERS, etc., placés de la manière la plus convenable. Articles de toute sortes pour plombiers.

Toutes les commandes seront promptement exécutées.

J. P. MURPHY,
151, rue Rideau

2 septembre 1879. 1an.

$7.00 LA DOUZAINE.

140 doz. de Haches,

FABRIQUÉES AVEC

Le meilleur Acier de Firth,

—ET—

EXCELLENTES sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE.

Ottawa, 13 août 1879.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc., No. 34 Rue Elgin, Ottawa. Vis-à-vis le Russell House.

W. H. WALKER, | A P McINTYRE.

Ottawa, 26 Déc. 1878.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa

Antoine Champagne, prop.,

L'omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer, et prendra des voyageurs moyennant **25 cts.** par tête. Il amènera les voyageurs des stations en ville pour le même prix.

Ottawa, 11 février 1880.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS, OTTAWA.

J. A. COUIN,

Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

Ottawa, 20 octobre 1879. 1an.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Vis-a-vis le Palais de Justice.

MONTREAL.

LE soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral. Il a l'honneur de les informer qu'il a ajouté

CENT MAGNIFIQUES CHAMBRES

à son Hôtel, faisant face sur la place Jacques Cartier.

Le public trouvera tout le confort à

DES PRIX MODÉRÉS

et l'Hôtel Richelieu ne le cèdera en rien aux premiers hôtels de la Puissance.

I. B. DUROCHER,
Propriétaire

2 mai 1879. 1s.

Réouverture

DU

RESTAURANT MÉTROPOLITAIN

(Partie Est, pont des Sapeurs.)

P. BRANNEN a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir et d'organiser

LE METROPOLITAIN

de la manière la plus grandiose. Le buffet comprend les liqueurs les plus fines et les cigars les plus exquis. REPAS servis à toute heure.

P. BRANNEN,
Propriétaire.

Ottawa, 14 août 1879. 1an.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON

A. BEUZELIN,

PROPRIETAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées. La seule maison tenue d'après le système européen. On y prépare des déjeuners de noce, pique-niques, soupers publics et privés, pour toutes les parties du pays.

Ottawa, 2 septembre 1879. 3m.

JOSEPH DROLET.

FABRICANT

D'EAUX DE SODA ET DE SELTZ,
DE BIÈRES DE GINGEMBRE,
DE CIDRE, DE LIMONADE,
ET DE TOUTES LES
DIFFÉRENTES SORTES DE SIROPS.

SYPHONS PATENTÉS.

Met également en bouteille et expédie les CÉLÈBRES EAUX MINERALES DES SOURCES DE CALEDONIA.

FABRIQUE, 434 Rue SUSSEX,

EN FACE LA RUE MURRAY,

OTTAWA.

Ottawa, 9 mai 1879.

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des

PRIX MODÉRÉS.

La bar est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix

15, RUE YORK, OTTAWA.

Me. F. X. GROULX.

Hotel Johnson,

50, RUE YORK,

JOHN JOHNSON, proprietaire.

Logements magnifiques et prix peu élevés.

Ottawa, 31 juillet 1879. 1an.

Les Bains Turcs,

126 RUE ALBERT,

Pour Dames (femmes à leur service) de..... ..... 10 a.m. à 3 p.m
Pour Messieurs, de..... 7 à 10 a.m
Et de..... 3 à 11 p.m.

Le DR. LOGAN a son bureau dans la bâtisse même, où il peut être consulté professionnellement de 9 à 11 hrs. a. m. et de 2 à 4 p. m.

Ottawa, 9 juillet 1879. 1an.

MOSGROVE ET PEARSON, Avocats, Notaires, etc., etc. Bureau—Vis-à-vis le Russell House, Ottawa, au dessus du magasin de Gibson, confiseur.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

LAMPES

Lampes de bronze, lampes de verre, lampes d'étudiants, lampes de différentes formes,

A bon marché et de bonne qualité,

CHEZ

CHATFIELD

92, Rue Rideau

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR

ET

Fournisseur des Messieurs

Un bon assortiment de

TWEEDS

Pour

L'AUTOMNE ET L'HIVER

A des prix qui conviennent à toutes les bourses.

Ottawa, 10 Nov., 1879. 1an

FERRONNERIE

POUR LA

Ferronnerie à bon marché

ALLEZ CHEZ

McDougal & Cuzner,

Enseigne de la GRANDE TARIERE,

RUE SUSSEX.

Ottawa. 2 février 1880.

5e ANNÉE

L'ALBUM DES FAMILLES

(Remplaçant le *Foyer Domestique,*)

REVUE LITTERAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

CETTE Revue, spécialement destinée aux Familles, renferme 48 pages de matières à lire, double colonne, comprenant des Récits, Voyages, Causeries, Littérature, etc., etc., et elle paraît le 1er de chaque mois.

Cette publication est particulierement destinee a propager la bonne lecture au sein des familles catholiques, et elle est rédigée par les principales plumes canadiennes du pays, en vue d'éclairer et de plaire tout à la fois, par une série de travaux littéraires inédits et très variés.

Un Morceau de Musique chaque Mois

Le prix de l'abonnement est de $2.00 par année, payable invariablement d'avance, ou dans les trente jours qui suivent la demande d'abonnement.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année. Sur demande, on expédie une des dernières livraisons de l'*Album des Familles*, pour échantillon.

Dans les villes, on peut s'abonner chez les Agents spéciaux, ou par lettre adressée à M. l'Administrateur de l'*Album des Familles*, à Ottawa.

Un moyen de faire de l'argent

L'administration de l'*Album des Familles* accorde une commission de 10 par cent aux personnes qui se chargent, dans les campagnes, de lui obtenir de nouveaux abonnés. Dans ce cas, ces personnes n'auront à nous adresser que $1.80 pour chaque abonné ainsi obtenu, par lettre enregistrée, avec les noms et adresses des dits abonnes, auxquels nous adresserons directement l'*Album des Familles*, chaque mois.

Ottawa, le 20 janvier 1880.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

DES SOUMISSIONS pour une seconde section de cent milles, A L'OUEST DE LA RIVIÈRE-ROUGE, seront reçues par le soussigné jusqu'à lundi, le 29 mars prochain.

Cette section s'étend d'un point formant l'extrémité du contrat 48, près de la frontière ouest du Manitoba, jusqu'à un endroit à l'ouest de la vallée de "Bird Tail Creek."

Les soumissions devront être faites sur des blancs imprimés que les entrepreneurs pourront obtenir le ou après le 1er jour de mars prochain, dans les bureaux de l'ingénieur du Pacifique, à Ottawa et à Winnipeg.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 11 fevrier 1880.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant

ON DEMANDE des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année:

20 locomotives
16 wagons de première classe, ou wagons-lit, selon que pourra l'exiger le département.
20 wagons de seconde classe.
3 wagons d'express ou de bagage.
3 wagons de poste et wagons fumoirs.
240 wagons de fret couverts.
100 wagons de fret decouverts.
2 charrues pour le déblayage de la voie.
2 charrues à neige.
2 charrues en saillie.
40 wagons d'equipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba.

En s'adressant au bureau de l'Ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de mars prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications et autres détails.

Le sous-igné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI, le premier jour de JUILLET prochain.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 7 février, 1880.

Williams' Singer

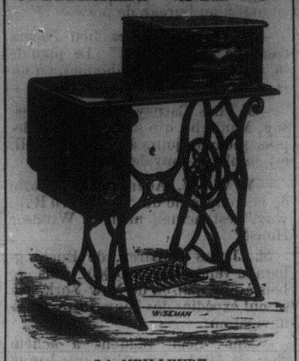

LA MEILLEURE

MACHINE A COUDRE

DU MONDE.

N'a pas son égale pour le fini, la durée et l'étendue de l'ouvrage fait.

2000

SONT

MAINTENANT EN USAGE

A OTTAWA.

Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction.

THOMAS MAY,

Agent général pour Ottawa.

BUREAU PRINCIPAL:

210 Rue Sparks.

Succursale sous la direction de M. Bélanger,

284, RUE DALHOUSIE,

Entre les rues Clarence et Murray.

Ottawa, 25 nov., 1879 6m.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

MANUFACTURIERS DE

Biscuits

pour le commerce de gros.

Le plus grand blissement de la vallée d'Ottawa.

Tous nos biscuits sont cuits à la vapeur au moyen d'un fourneau mobile qui a une capacité de 20 quarts de fleur par jour.

Nos employés sont des premières mains du pays. Nous ne nous occupons que du commerce de gros seulement et garantissons pleine satisfaction.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

Coin des rues Bank et Queen.

E. PETIT,

Bijoutier et Horloger

25 ans d'expérience dans les meilleures maisons des principales capitales du monde.

M. PETIT désire annoncer qu'il a adjoint à son atelier de bijouterie et d'horlogerie un magasin très complet de cigares, tabac, pipes, etc., etc., etc,

No. 18, RUE RIDEAU,

COIN DU PONT DES SAPEURS.

N.B.—M. PETIT profite de cette occasion pour remercier le grand nombre de clients qui ont bien voulu l'honorer de leur patronage et leur souhaiter une heureuse année

Ottawa, 11 juillet 1879. 1an.

M. LAUR. DUHAMEL

Tout en remerciant ses nombreuses pratiques prend la liberté d'annoncer qu'il a

CONSTAMMENT EN MAIN

un assortime complet des

Meilleures Viandes,

dont il disposera à des

PRIX RÉDUITS.

Il invite en même temps le public en général de

Venir Visiter son Etal

AU COIN DU VIEUX

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.

VOLAILLES de toutes sortes,
SAUCISSONS,
LANGUES fraîches et marinées,
JAMBONS FUMÉS,
LARD SALÉ, etc., etc.

Ottawa, 26 décembre 1879. 1 an.

C. O. DACIER,

Pharmacien,

517 RUE SUSSEX,

OTTAWA,

PRODUITS chimiques et Médecines patentées, Articles de toilette, Teintures de toutes couleurs, Huiles, Peintures, Vernis.

Lunettes, convexes et concaves de toutes sortes, et de couleurs, etc., etc.

O'GARA, LAPIERRE & REMON, Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc. Bureau, Block de Hay, rue Sparks, Ottawa Ont., près du Russell House.

MARTIN O'GARA,
HORACE LAPIERRE,
EDWARD P. REMON

IMMENSE VENTE

DE

MARCHANDISES SECHES,

A ESCOMPTE

Pendant 25 jours seulement,

COMMENÇANT

Le 7 Janvier 1880

Le propriétaire du magasin populaire de Marchandises Sèches, connu sous le nom de

LIVERPOOL HOUSE
61, RUE RIDEAU, OTTAWA,

Prend plaisir à annoncer son treizième escompte annuel, ou vente pour liquider, d'autant plus qu'il est à même d'offrir de plus grands avantages que par le passé aux acheteurs, au comptant. Précédemment, nous donnions 10 pour cent; aujourd'hui, nous offrons **12½ pour cent** sur les marchandises ordinaires. Plusieurs autres articles ont été réduits au PRIX COUTANT. Nos **Ventes à escompte** ont toujours réussi, dit-on, et celle-ci sera le plus grand succès. Jamais vente n'aura été plus complète et plus attrayante. Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus, et l'on déduit **12½ pour cent, pour du comptant.**

Pensez-y un peu! Le Stock vaut $24,234.00

Toutes les marchandises nouvelles et fraiches doivent disparaître avant l'arrivée des marchandises du printemps.

Venez vite pour être servi les premiers, et avoir les **meilleures marchandises,** au

LIVERPOOL HOUSE, 61, RUE RIDEAU

DEMENAGEMENT

AVIS IMPORTANT

NOUS avons l'honneur d'informer les personnes qui nous ont si libéralement encouragés, l'an dernier, que nous allons déménager dans ce grand et commode magasin,

134, rue Sparks,

près de "LA THÉIERE," vers le 1er février. Là, nous serons mieux pour fabriquer nos GANTS et MITAINES, qui sont devenus si populaires dans la ville, comme étant le meilleur article du genre sur le marché. On mettra la plus grande attention à prendre des mesures, afin que les gants s'adaptent parfaitement à la main.

Par une stricte attention, nous espérons conserver toutes nos bienveillantes pratiques, et en voir, chaque jour, augmenter le nombre.

Lewis et Blachford,
Gantiers.

10 septembre 1979.

Par Nomination Spéciale. Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr.

103, RUE SPARKS, OTTAWA

Sculpteurs et Doreurs pour Son Excellence le Gouverneur-Général

Fabricants de Cadres, de Miroirs et de Gravures, Marchands de Chromos, de Couleurs à l'eau, de Gravures, de Cadres de Fantaisie. VIEILLES DORURES RENDUES AUSSI BELLES QUE DES NEUVES. Nos prix sont des plus modérés.

NOUVELLES MARCHANDISES!

Nouvelles marchandises dans tous les départements.

L'ENSEIGNE DU LION D'OR

Est devenue célèbre, parce qu'on y trouve toujours de bons effets. On garantit que tout article donnera pleine satisfaction.

LES PRIX SONT MARQUÉS EN CHIFFRES CONNUS.

Le Lion d'Or

— EST —

L'ENSEIGNE du Grand MAGASIN

D'UN SEUL PRIX.

Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.

R. McMORRAN,

508—Rue Sussex. 508

Ottawa, 26 septembre 1879. m

ALEX. CLARK,

POURVOYEUR DU PEUPLE.

Epiceries d'Etape et de Fantaisie.

FRUITS Cristallisés et naturels,
CHAMPAGNE et LIQUEURS des meilleures marques,
SARDINES aux TOMATES,
THES, SUCRES, TABAC;
PORC, SAINDOUX, LARD, BEURRE ET ÉPICERIES EN GENERAL.

N'a pas de vieil assortiment en mains. Les meilleures qualités garanties et aux plus BAS PRIX.

MAGASIN BLEU, 69 Rue Rideau.

Ottawa, 17 Mars 1879. 26 D. 1 an

Les MEILLEURES MARCHANDISES aux plus BAS PRIX possibles

SE TROUVENT AU

MAGASIN DE TAPIS ET D'AMEUBLEMENTS, D'OTTAWA.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de *TOILES CIRÉES* pour planchers.—Rideaux et matériel de Rideaux.—Agents pour les célèbres ameublements de R. HAY et Cie, (anciennement Jacques Hay).—Immense assortiment toujours exposé dans nos magnifiques magasins.

SHOOLBRED et Cie., 148 rue Sparks.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Ottawa, 2 août 1879. 1an

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL.

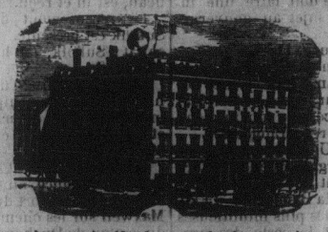

MONTREAL.

Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadien Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphe, Buvette.

PRIX:

DE $1.50 A $2.50 PAR JOUR.

AIME BELIVEAU,
Propriétaire

N.B.—On invite spécialement nos amis et hommes d'affaires des Etats-Unis, descendre à cet Hôtel. Ils trouveront un service de première classe et les prix modérés.

Les voitures de l'hôtel sont aux stations des chemins de fer de la ville, ainsi qu'au débarcadère des bateaux à vapeur.

26 mai 1879. 1an